

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022

Délibération n°2022.10.134.B

Forum professionnel des acteurs et partenaires Jeunesse du territoire de GrandAngoulême : demande du subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Charente

LE VINGT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 14 octobre 2022

Secrétaire de Séance: Jean-Luc MARTIAL

Membres en exercice: **28**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Jean-Jacques FOURNIE à Maud FOURRIER, Dominique PEREZ à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à Vincent YOU,

Excusé(s):

Michel BUISSON, Jean REVEREAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221020-2022_10_134B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2022

Publication : 28/10/2022

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 OCTOBRE 2022

**DÉLIBÉRATION
N° 2022.10.134.B**

ENFANCE - JEUNESSE

Rapporteur : Madame GINGAST

FORUM PROFESSIONNEL DES ACTEURS ET PARTENAIRES JEUNESSE DU TERRITOIRE DE GRANDANGOULEME : DEMANDE DU SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DE LA CHARENTE

Considérant les enjeux de la Convention Territoriale Globale (CTG) et du projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030 », les résultats des travaux du Conseil de Développement, et les conséquences de la crise sanitaire sur les jeunes, la feuille de route Enfance Jeunesse a retenu 3 axes stratégiques et les objectifs opérationnels correspondants :

- Clarifier, rendre lisibles et accessibles les politiques en faveur des jeunes sur le territoire de GrandAngoulême
- Soutenir et développer une dynamique partenariale, accompagnant les politiques publiques
- Maintenir, faire venir et associer les jeunes : co-construire avec les jeunes une offre de service améliorée, répondant à leurs attentes, au travers des compétences de GrandAngoulême.

Conformément à cette feuille de route et vu les attentes des principaux partenaires et acteurs Jeunesse du territoire rencontrés par la coordination communautaire, il a été proposé de mettre en place un **Forum des partenaires et acteurs de la Jeunesse** du territoire de GrandAngoulême.

Cet événement, qui a vocation à se reproduire tous les ans, a pour objectifs de renforcer l'interconnaissance des acteurs et des projets, de renforcer la coopération, le faire-ensemble d'une politique publique souvent morcelée et difficilement lisible, et de mettre en lumière des initiatives innovantes, les mutualiser et les développer.

La première édition de ce forum serait plus particulièrement consacrée à l'accès à l'information, au « aller vers » et aux nouvelles logiques de coopérations et de partenariats sur notre territoire communautaire.

Au cours de cette matinée événement, une trentaine de structures partenaires et acteurs jeunesse de GrandAngoulême seront invités à participer à différents ateliers d'interconnaissance et d'échanges sur le sujet de « la communication envers, avec et pour les jeunes ».

Cet événement est prévu le mardi 15 novembre 2022, de 9h00 à 14h00, à l'espace Carat, à L'Isle d'Espagnac.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221020-2022_10_134B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2022

Publication : 28/10/2022

Un co-financement de la CAF Charente peut être envisagé, à hauteur de 30% du total des dépenses, soit 2 754 € suivant le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES
ANIMATION DES ATELIERS		
NATURE DES DÉPENSES	PRÉVISIONNEL (HT)	
<i>INTERVENANT facilitation graphique</i>	2 310,00 €	
<i>INTERVENANT (Animation atelier-ANACEJ)</i>	1 770,00 €	CAF DE LA CHARENTE 2 754,00 €
<i>INTERVENANT (conférence + animation d'atelier)</i>	2 200,00 €	
TOTAL	6 280,00 €	
DIVERS		
NATURE DES DÉPENSES	PRÉVISIONNEL (HT)	
<i>Petit-déjeuner avec service</i>	2 400,00 €	GRANDANGOULÊME 6 426,00 €
<i>Temps déjeunatoire avec service</i>		
<i>Valorisation de la mise à disposition du lieu</i>	500,00 €	
<i>Frais de sonorisation</i>	0,00 €	
TOTAL	2 900,00 €	

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement du Forum des partenaires et acteurs de la Jeunesse présentée ci-dessus, à destination des professionnels partenaires et acteurs de la jeunesse sur GrandAngoulême, afin de renforcer l'interconnaissance des acteurs et des projets, de renforcer la coopération et le faire-ensemble.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter une subvention de 2 754 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente au titre de la Convention Territoriale Globale de GrandAngoulême,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document afférent à la présente délibération.

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221020-2022_10_134B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2022

Publication : 28/10/2022